

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats Départementaux - Fonds de Développement et d'Attractivité - Adoption de la convention d'application et financière pour les projets de la Communauté d'Agglomération de HAGUENAU dont le montant n'était pas connu au moment de l'adoption de la Convention Partenariale d'Août 2019

CP/2020/399

Service chef de file :

A3 - Délégation à l'action territoriale

A320 - Délégation territoriale nord

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'approuver la convention d'application et financière faisant suite à la Convention partenariale entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et la Ville de Haguenau, signée le 29 août 2019.

Trois projets sont maintenant mûrs pour une mise en œuvre opérationnelle :

- le périscolaire de Mommenheim porté par la CAH ;
- le parking silo du Pôle d'Echange Multimodal, porté par la CAH;
- le gymnase Kléber, porté par la Ville de Haguenau.

Le principe de cette convention d'application et financière avait été inscrit à l'article 10 de la convention partenariale et doit permettre au Département de soutenir financièrement ces projets.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. A cet effet, le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Nord, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La délibération N°CD/2019/026 du Conseil Départemental du Bas-Rhin en date du 24 juin 2019 approuve la convention partenariale dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'Action Nord, avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau. Cette convention a été signée par les partenaires en date du 29 août 2019.

En 2019, certains projets n'étaient pas suffisamment avancés dans leur réflexion et leurs études pour permettre de voter une subvention au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité des contrats de développement territorial et humain, et notamment le

projet de périscolaire à créer à Mommenheim, le projet de création d'un parking silo intégré au pôle d'échange multimodal de Haguenau ainsi que la réhabilitation du gymnase Kléber de Haguenau. L'éligibilité de ces projets au dispositif du Contrat Départemental a bien été validée dans la Convention partenariale approuvée le 24 juin 2019 par délibération N°CD/2019/026 du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

De ce fait, la convention partenariale prévoit la possibilité de conclure des conventions d'application pour ces projets en vue de préciser leur coût, leur plan de financement ainsi que de définir les conditions et modalités de leur financement par le Département.

Certains de ces projets sont maintenant mûrs pour une mise en œuvre opérationnelle par la Communauté d'Agglomération de Haguenau en qualité de porteur de projet et concernent l'axe stratégique « Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public » et l'axe stratégique « Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi » :

- Le périscolaire de Mommenheim (article 2.4 de la convention partenariale) ;
- Le parking silo de Haguenau, (article 2.2 de la convention partenariale).

Un autre projet est maintenant mûr pour une mise en œuvre opérationnelle par la Commune de Haguenau en qualité de porteur de projet et concerne l'axe stratégique « Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes » :

- Le gymnase Kléber de Haguenau (article 2.3 de la convention partenariale).

Le parking silo

Le Pôle Gare constitue un des grands projets portés par la Communauté d'Agglomération de Haguenau et ses partenaires depuis de nombreuses années. Il répond à des enjeux forts de développement des transports en commun et modes doux et a pour objectif de renforcer la place de la Ville comme pôle d'attractivité régional. Le projet est également l'occasion de donner une nouvelle identité au quartier et de participer au renforcement de l'attractivité du centre-ville.

L'équipement du parking silo, construit à l'Ouest des voies ferrées et accessible depuis la rue du Moulin Neuf, fait suite à la réalisation du Passe-Quartier mis en service en 2017 et auquel il sera relié, et à la création de l'Espace Gare et Services (nouveau bâtiment voyageurs) dont les travaux sont en cours. L'objectif de l'opération est d'augmenter la capacité d'accueil et de regrouper l'offre de stationnement longue durée pour les usagers du Pôle d'Échanges Multimodal I PEM.

L'ouvrage dédié aux usagers du Pôle d'Échange Multimodal, dont la capacité envisagée est de 600 places de stationnement, 300 places pour vélos et 10 places pour véhicules deux-roues motorisés, sera directement raccordé au Passe-Quartier pour faciliter l'accès aux quais ferroviaires. Il concentrera l'ensemble de l'offre de stationnement longue durée du PEM de Haguenau.

Le coût de l'opération pour la construction d'un parking silo se monte à 12 200 000 € HT (coût travaux stade programmation). Le plan de financement de ce projet s'établit comme suit :

Dépenses HT	Recettes (engagements confirmés)
--------------------	---

Etudes et Missions	2 130 000 €	Région	4 050 781 €
Travaux	10 010 000 €	Département	1 500 000 €
Frais connexes	60 000 €	CAH	6 649 219 €
TOTAL	12 200 000 €	TOTAL	12 200 000 €

La participation financière du Département du Bas-Rhin au titre du Fonds de développement et d'attractivité est de 15 % du coût total éligible du projet, plafonné à 1 500 000 €.

Réhabilitation du Gymnase Kléber et des espaces extérieurs

Une rénovation du gymnase Kleber – qui accueille les collégiens ainsi que quelques clubs sportifs - sera entreprise par la Ville de Haguenau. Les travaux prévus sont :

- La mise en conformité des installations ;
- L'amélioration du confort thermique et traitement de l'enveloppe (isolation, étanchéité, menuiseries extérieurs) ;
- La restructuration de l'espace sportif pour pérenniser les sports actuels ;
- La reconstruction de l'espace vestiaire ;
- La rénovation et évolution des installations techniques.

Le coût de l'opération pour les travaux de rénovation et de mise aux normes du Gymnase Kléber se monte à 3 458 334 € HT (coût travaux stade programmation). Le plan de financement de ce projet s'établit comme suit :

Dépenses HT		Recettes (engagements confirmés)	
Etudes et Missions	571 667 €	Communauté d'Agglomération	1 920 834 €
Travaux	2 700 000 €	Département	1 037 500 €
Frais connexes	20 000 €	Région	300 000 €
Panneaux solaires et photovoltaïques	166 667 €	Etat	200 000 €
TOTAL	3 458 334 €	TOTAL	3 458 334 €

La participation financière du Département du Bas-Rhin au titre du Fonds de développement et d'attractivité est de 30 % du coût total éligible du projet, soit 1 037 500 €.

Création du périscolaire de Mommenheim par la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Ce projet, figurant au Programme Pluriannuel d'Investissement de l'ex-Communauté de communes de la région de Brumath, s'inscrit en réponse aux évolutions démographiques importantes de la population de la Commune de Mommenheim. Cette augmentation, portée par une urbanisation rapide et conséquente, se traduit par des besoins accrus en

matière de bâtiments scolaires et périscolaires. Les bâtiments existants ne peuvent plus répondre, d'un point de vue qualitatif et quantitatif aux besoins futurs et ne sont plus adaptés aux standards actuels.

Après avoir réalisé une étude prospective des besoins et étudié différents scénarios, il a été décidé d'engager la construction d'un nouvel établissement comprenant une école élémentaire, une école maternelle et une structure périscolaire sur le site dit des Vergers.

Ce nouveau bâtiment permettra, à terme, la création de 2 classes supplémentaires, soit un potentiel de 10 classes, et de porter la capacité d'accueil périscolaire à 120 places (contre 80 à ce jour).

Le coût de l'opération pour la construction de la structure périscolaire du Pôle Sud-Ouest se monte à 2 377 333 € HT (coût travaux stade programmation). Le plan de financement de ce projet s'établit comme suit :

Dépenses HT		Recettes (engagements confirmés)	
Etudes préalables	35 600 €	Communauté d'Agglomération	1 406 866 €
Maîtrise d'œuvre et SPS	240 400 €	Département	475 467 €
Travaux	2 018 000 €	CAF	495 000 €
Equipements	83 333 €		
TOTAL	2 377 333 €	TOTAL	2 377 333 €

La Communauté de communes a également sollicité le soutien financier de la Région.

La participation financière du Département du Bas-Rhin au titre du Fonds de développement et d'attractivité est de 20 % du coût total éligible du projet, soit 475 467 €.

Synthèse des contributions financières pour la Convention partenariale globale

La contribution financière globale du Département est de 9 996 446 € pour les projets de la Communauté d'Agglomération et de 5 772 300 € pour les projets de la Ville, soit 15 768 746 €.

La contribution financière de la Communauté d'Agglomération est de 930 000 € pour le projet du Département.

La contribution financière de la Ville est de 120 000 € pour le projet du Département.

La Commission Territoriale du Territoire d'Action Nord a émis un avis favorable en date du 12 octobre 2020 sur la présente convention d'application et financière.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- confirme les engagements pris par délibération N°CD/2019/026 du Conseil Départemental du Bas-Rhin le 24 juin 2019 dans le partenariat renforcé du Département du Bas-Rhin avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Ville de Haguenau, dans le cadre de la démarche du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord,

- décide d'attribuer des subventions d'investissement complémentaires pour un montant total de 1 975 467 € à la Communauté d'agglomération de Haguenau au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 2 projets suivants :

o création d'un parking à silo à la gare de Haguenau dédié aux usagers du futur Pôle d'Echange Multimodal : subvention pour un montant de 1 500 000 € ;

o création d'une structure d'accueil périscolaire à Mommenheim : subvention pour un montant de 475 467 € ;

- décide d'attribuer des subventions complémentaires pour un montant total de 1 037 500 € à la Ville de Haguenau au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour le projet de réhabilitation du gymnase Kléber ;

- approuve les termes du projet de convention d'application et financière afférente aux trois projets précités, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté d'agglomération et la Ville de Haguenau en vertu de la convention partenariale du 29 Août 2019 et destinée à permettre le versement des subventions précitées pour chacun des projets évoqués ci-avant ;

- autorise son Président à signer la convention d'application et financière précitée, jointe en annexe à la présente délibération.

Strasbourg, le 20/11/20
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY